

Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES

LE SECRETAIRE PERMANENT

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

L'an deux mille dix-neuf, le treizième jour du mois de septembre, nous, soussignés membres de la commission de Passation des Marchés de la cellule de Gestion des Projets et Marchés Publics du Fonds de Promotion de l'Éducation Nationale, réunis dans la salle de réunions du FPEN, avons procédé à l'ouverture des offres de la Demande de cotations **N° 002/FPEN/CGPMP/DC/2019 relatives à l'acquisition des produits d'entretien de bureaux de la Direction Générale du FPEN** et fixant la date de la remise des offres au 13 septembre 2019 à 14 h00' heure locale.

I. DE LA PRESENCE

Les cadres et agents ci-dessous étaient présents :

1. NGOMA BAKU Jacques, Président
2. BOSENGELE ISSA MONDOKO Henriette, Membre
3. KUNDIENDA BAKU Bienvenu, Secrétaire Permanent, Secrétaire
4. KUNDA KANGA Michel, Membre
5. MWAMBA MUDILO Oscar, Membre
6. UTWAY PENE César, Chargé de suivi de l'exécution des Marchés.

Le quorum étant largement atteint, la commission a siégé valablement.

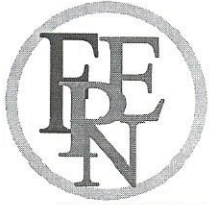
II. ORDRE DU JOUR

Un seul point a été inscrit à l'ordre du jour à savoir : **l'ouverture des plis des offres des soumissionnaires.**

III. DE L'AVIS DE COTATION

La commission constate que conformément à la procédure légale relative aux Marchés Publics, l'attribution du Marché d'acquisition des produits d'entretien des bureaux de la Direction Générale du FPEN a fait l'objet de demande de cotation auprès des soumissionnaires.

Ceux-ci ont été ainsi invités à déposer leurs offres de prix (bordereaux descriptifs et quantitatifs) à la Direction Générale du FPEN ;



Il s'agit de :

- U.A.C S.A.R.L
- BEST BUSINESS
- STEFA S.A.R.L
- CUST S.A.R.L
- MOBTECH COMTEL
- RAYHAN IT-COM

IV. DE L'OUVERTURE DES PLIS

La commission de Passation des Marchés avait bel et bien siégé, mais les plis n'ont pas été ouverts pour de raisons suivantes :

- Sur les six soumissionnaires susmentionnés qui ont reçu la demande de cotations, deux ont répondu dans le délai, il s'agit de : **BEST BUSINESS** et **MOBTECH COMTEL** ;
- Conformément à l'article 38 du décret N° 10/22 du 02/06/2019 portant Manuel de procédures de la loi relative aux Marchés Publics, la commission n'a pas pu mettre en concurrence au moins trois fournisseurs.

Commencée à 14 h30', la réunion a pris fin à 14 h41'.

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé à Kinshasa, aux jour, mois et an que dessus, en autant d'exemplaires originaux destinés aux signataires.

KUNDIENDA BAKU Bienvenu

- C.I :**
- U.A.C S.A.R.L
 - BEST BUSINESS
 - STEFA S.A.R.L
 - CUST S.A.R.L
 - MOBTECH COMTEL
 - RAYHAN IT-COM

LISTE DE PRESENCE

NOMS ET POST-NOMS	QUALITES	SIGNATURES
NGOMA BAKU	PRESIDENT	
BOSENGELE ISSA MONDOKO	MEMBRE	
KUNDIENDA BAKU	SECRETAIRE PERMANENT	
KUNDA KANGA	MEMBRE	
MWAMBA MUDILO	MEMBRE	
UTWAY PENE	CHARGE DE SUIVI DE L'EXECUTION DES MARCHES	



Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES

LE SECRETAIRE PERMANENT

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

L'an deux mille dix-neuf, le treizième jour du mois de septembre, nous, soussignés membres de la commission de Passation des Marchés de la cellule de Gestion des Projets et Marchés Publics du Fonds de Promotion de l'Éducation Nationale, réunis dans la salle de réunions du FPEN, avons procédé à l'ouverture des offres de la Demande de cotations **N° 001/FPEN/CGPMP/DC/2019 relatives à l'acquisition des fournitures de bureau de la Direction Générale du FPEN** et fixant la date de la remise des offres au 13 septembre 2019 à 14 h00' heure locale.

I. DE LA PRESENCE

Les cadres et agents ci-dessous étaient présents :

1. NGOMA BAKU Jacques, Président
2. BOSENGELE ISSA MONDOKO Henriette, Membre
3. KUNDIENDA BAKU Bienvenu, Secrétaire Permanent, Secrétaire
4. KUNDA KANGA Michel, Membre
5. MWAMBA MUDILO Oscar, Membre
6. UTWAY PENE César, Chargé de suivi de l'exécution des Marchés.

Le quorum étant largement atteint, la commission a siégé valablement.

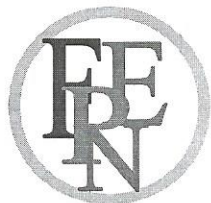
II. ORDRE DU JOUR

Un seul point a été inscrit à l'ordre du jour à savoir : **l'ouverture des plis des offres des soumissionnaires.**

III. DE L'AVIS DE COTATION

La commission constate que conformément à la procédure légale relative aux Marchés Publics, l'attribution du Marché d'acquisition des fournitures de bureau a fait l'objet de demande de cotation auprès des soumissionnaires.

Ceux-ci ont été ainsi invités à déposer leurs offres de prix (bordereaux descriptifs et quantitatifs) à la Direction Générale du FPEN ;



Il s'agit de :

- U.A.C S.A.R.L
- BEST BUSINESS
- STEFA S.A.R.L
- BUROTOP IRIS S.A.R.L

IV. DE L'OUVERTURE DES PLIS

La commission de Passation des Marchés avait bel et bien siégé, mais les plis n'ont pas été ouverts pour de raisons suivantes :

- Sur les quatre soumissionnaires susmentionnés qui ont reçu la demande de cotations, deux ont répondu dans le délai, il s'agit de : **BUROTOP IRIS S.A.R.L** et **BEST BUSINESS** ;
- Conformément à l'article 38 du décret N° 10/22 du 02/06/2010 portant Manuel de procédures de la loi relative aux Marchés Publics, la commission n'a pas pu mettre en concurrence au moins trois fournisseurs.

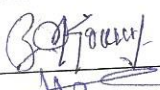
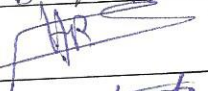


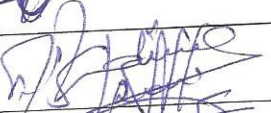
Commencée à 14 h30', la réunion a pris fin à 14 h41'.

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé à Kinshasa, aux jour, mois et an que dessus, en autant d'exemplaires originaux destinés aux signataires.

KUNDIENDA BAKU Bienvenu

C.I : - U.A.C S.A.R.L
- BEST BUSINESS
- STEFA S.A.R.L
- BUROTOP IRIS S.A.R.L

LISTE DE PRESENCE

NOMS ET POST-NOMS	QUALITES	SIGNATURES
NGOMA BAKU	PRESIDENT	
BOSENGELE ISSA MONDOKO	MEMBRE	
KUNDIENDA BAKU	SECRETAIRE PERMANENT	
KUNDA KANGA	MEMBRE	
MWAMBA MUDILO	MEMBRE	
UTWAY PENE	CHARGE DE SUIVI DE L'EXECUTION DES MARCHES	